

# Une question d'équilibre

**Audiovisuel Alda Greoli (CDH) défend les choix de la COA.**

Vendredi, la Fédération Wallonie-Bruxelles ("LLB" 13 et 14/1) a annoncé que 50 cinémas, festivals ou distributeurs de films seront soutenus pendant deux à quatre ans, pour un montant total de 3,37 millions d'euros. Le choix des heureux élus relève de la Commission d'aide aux opérateurs audiovisuels (COA) qui, sur les 60 demandes d'aide introduites, a sélectionné 50 projets.

Les cinémas Actor's Studio, Nova et Galeries voient leur aide réduite, suscitant incompréhension et sentiment d'injustice. La ministre de la Culture Alda Greoli (CDH) a rappelé lundi que "la COA travaille avec un échéancier commun, ce qui permet d'émettre un avis au même moment sur tous les dossiers aidés dans un créneau et donc de comparer les activités et équilibrer les

montants d'aide". Par conséquent, "à enveloppe fermée, ces rééquilibrages signifient forcément des diminutions de subsides pour certains et des augmentations proportionnées pour les autres".

Dans le cas du Nova, la ministre rappelle que son montant d'aide était de 34619€ en 2012 et ensuite de 90000€ dans le cadre d'un contrat-programme. "La COA précise que, depuis 2013, deux nouveaux cinémas (Caméo à Namur et Aventure à Bruxelles ont bénéficié d'un subside, et que Le Parc à Charleroi est passé d'un écran unique à 5 écrans avec l'ouverture du Quai 10", relaie la ministre.

Quant aux 110000€ octroyés au futur cinéma Palace à Bruxelles, M<sup>me</sup> Greoli justifie ce montant par la nécessité de "rester cohérent". "La Communauté française a déjà massivement investi pour rénover ce bâtiment [...] Aujourd'hui, il faut tout mettre en œuvre pour que cette institution accueille de nouveau des spectateurs."

St. Bo.